

## **Objet : Cellule d'aide « PME 911 » pour conseiller les entreprises porteuses des régions**

*À tous les préfètes et préfets, directrices et directeurs généraux des MRC, de même qu'aux directrices et directeurs des services de développement des MRC et des organismes délégataires des MRC*

Bonjour,

La situation actuelle est difficile et nous sommes conscients de l'immense défi que vous devez relever actuellement. Les besoins sont importants et c'est pourquoi nous lançons aujourd'hui une nouvelle initiative avec nos partenaires d'Inno-Centre et notre société en commandite Fonds locaux de solidarité pour vous soutenir directement dans vos démarches auprès des PME en difficulté. En effet, nous mettons en place une cellule d'aide « PME 911 » pour offrir, à ceux qui le souhaitent, un accompagnement en conseil stratégique afin de vous supporter dans votre tâche, ainsi qu'un soutien de même nature aux entreprises porteuses que vous aurez identifiées. Ce soutien sera offert par les 110 conseillers experts d'Inno-centre, le plus grand accélérateur-conseil d'entreprises au Canada. Notre société en commandite Fonds locaux de solidarité se joint aussi à l'initiative. Il s'agit d'une mise en commun d'expertises exceptionnelles et gratuitement à votre disposition pour une période déterminée.

Vous pouvez consulter la procédure pour avoir accès à l'aide des experts chevronnés en cliquant [ICI](#).

Pour résumer, la cellule peut répondre à deux besoins :

1. Le vôtre. Vous aimeriez obtenir des conseils sur la façon d'accompagner les entreprises de votre territoire en cette période difficile, contactez Inno-centre (1 877 987-9550) pour échanger avec un conseiller qui vous sera attiré.
2. Vous pourrez référer des entreprises porteuses de votre territoire pour des conseils stratégiques en matière de :
  - Stratégie de réduction des coûts;
  - Gestion de la trésorerie;
  - Financement privé et public (notamment en contexte de mesures gouvernementales dédiées à la crise);
  - Gestion RH (mises à pied potentielles et mobilisation des employés restants);
  - Réorganisation du travail (incluant l'aspect TI dont le télétravail);
  - Approvisionnement stratégique et gestion de la chaîne logistique;
  - Transition vers le e-commerce;
  - Possibilités de générées par la crise et plan d'action.

Nous sommes heureux de l'aide apportée par nos partenaires. Il s'agit d'une initiative limitée dans le temps, mais nous croyons qu'elle peut faire une différence. Pour toute information, Josée Desharnais de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) et les conseillers de notre société en commandite Fonds locaux de solidarité sont disponibles pour répondre à vos questions.

Pour consulter le communiqué, cliquez [ICI](#).